

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE LE MARDI 2 JUILLET 2019

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 20 heures à la salle municipale, le mardi 2 juillet 2019, sous la présidence du maire, monsieur Rosaire Ouellet.

Sont aussi présents les conseillers suivants :

Madame Martine Hudon, madame Josée Michaud, madame Carole Lévesque et madame Annie Sénéchal.

Madame Pascale G. Malenfant et monsieur Hubert Gagné-Guimond sont absents.

Une réflexion est récitée par le maire et après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire ouvre la session.

Madame Isabelle Michaud, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

144-07-2019

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE les membres du présent conseil adoptent le projet d'ordre du jour tel que présenté tout en maintenant le varia ouvert.

145-07-2019

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE JUIN 2019

Après lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2019, les élus confirment que ce dernier est conforme;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE ANNIE SÉNÉCHAL
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le procès-verbal de juin 2019 soit accepté tel que rédigé.

146-07-2019

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE ANNIE SÉNÉCHAL
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE la conseillère Josée Michaud soit nommée maire suppléant pour les mois de juillet, août, septembre, octobre 2019, et qu'elle soit désignée substitut du maire à la MRC de Kamouraska.

147-07-2019

DÉPÔT AU CONSEIL, PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, D'UN ÉTAT DES RÉSULTATS EN DATE DU 30 JUIN 2019

148-07-2019

APPUI À LA DEMANDE DE FLEUVE ESPACE DANSE POUR EFFECTUER UN TOURNAGE DE FILM DANS LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

CONSIDÉRANT la demande de *Fleuve Espace danse* d'effectuer un tournage de film dans la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière;

CONSIDÉRANT QUE les dates visées pour le tournage sont du 18 au 29 juillet 2019 et que les lieux ciblés sont les berges du Fleuve Saint-Laurent, tout près de la halte du Cap Martin;

CONSIDÉRANT QUE pour des raisons de sécurité, vélo ou voiture, le ministère des Transports du Québec ne peut pas autoriser le stationnement dans la bretelle de l'Autoroute 20 à la sortie 436 (Restaurant Cap Martin), qu'une navette pourrait amener les personnes et les équipements jusqu'à l'entrée de la piste cyclable, que le véhicule ne peut demeurer à cet endroit et qu'il devra se déplacer pour se stationner à l'endroit permis, soit au Restaurant Cap Martin;

CONSIDÉRANT QUE cette navette devra être fournie par *Fleuve Espace danse*;

CONSIDÉRANT QUE le premier film de Chantal Caron « Glace, Crevasse et Dérive » a été présenté dans plus d'une vingtaine de festivals internationaux et a gagné de nombreux prix, plaçant ainsi à l'avant-plan, les paysages de la Côte-du-Sud;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière aurait en échange sa mention au générique du film;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

D'APPUYER *Fleuve Espace danse* dans sa demande de tournage de film aux dates et aux lieux désignés, conditionnellement au respect des exigences de sécurité du ministère des Transports du Québec concernant le stationnement.

149-07-2019

DEMANDE DU GRAND LABYRINTHE SERVLINKS – FEUX D'ARTIFICE

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Luc Pelletier, président de GO Événements inc., pour faire des feux d'artifice le 20 juillet prochain pour l'ouverture du Grand labyrinthe Servlinks;

CONSIDÉRANT l'article 20 du règlement n° 211 de la municipalité : « *Constitue une nuisance et est prohibé le fait de faire usage ou de permettre de faire usage de pétards ou de feux d'artifice ou toute pièce pyrotechnique. Le conseil municipal peut, par voie de résolution, autoriser l'utilisation de feux d'artifice.* »;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE ANNIE SÉNÉCHAL
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière autorise la tenue des feux d'artifice le 20 juillet 2019 dans le cadre de l'activité d'ouverture, *Labyrinthe Lumières*, aux conditions suivantes :

- Que l'endroit où se tiendront les feux soit bien identifié et que le plan soit remis à la Municipalité 4 jours avant l'évènement;
- Que l'indice de feu de la SOPFEU soit entre bas ou modéré pour la journée de la tenue de l'évènement;
- Qu'un plan de sécurité approuvé par le directeur du service intermunicipal de sécurité incendie de Ville La Pocatière;
- Une preuve d'assurance responsabilité civile d'au moins 2M\$;
- Une attestation qui démontre que les feux sont réalisés par une personne compétente ayant les permis requis;

QUE le tout soit remis à la directrice générale au plus tard le 16 juillet 2019;

QUE si une des conditions précédentes n'est pas respectée, l'autorisation pour la tenue des feux d'artifice ne sera pas accordée.

150-07-2019

SYMPOSIUM DE PEINTURE DU KAMOURASKA - SOUPER

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière soit représentée par le maire, M. Rosaire Ouellet, le samedi 20 juillet prochain, lors du souper et de la soirée des Présidents au coût de 35 \$.

151-07-2019

AUTORISATION D'ASSISTER AU COLLOQUE DE ZONE 2019 DE L'ADMQ

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE ANNIE SÉNÉCHAL
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière autorise M^{me} Isabelle Michaud, directrice générale, d'assister au colloque de zone 2019 de l'ADMQ le 5 septembre prochain à St-Hélène au coût de 65.00 \$.

152-07-2019

FONDATION DE L'ÉCOLE POLYVALENTE DE LA POCATIÈRE – TOURNOI DE GOLF

CONSIDÉRANT QUE la Fondation de la Polyvalente La Pocatière a pour but de venir en aide à l'école afin d'atteindre ses objectifs de réussite éducative auprès des jeunes qui la fréquentent;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

DE participer financièrement pour un montant de 100 \$ au 14^e tournoi de golf qui se tiendra au Club de golf Saint-Pacôme le samedi 14 septembre 2019.

En raison de son poste de vice-présidente qu'elle occupe sur le Comité d'administration de la Fondation de la Polyvalente, Madame Carole Lévesque ne s'est pas prononcée sur le sujet, n'a pas participé aux délibérations et s'est abstenue de voter ou de prendre part à la décision.

153-07-2019

RURALYS – ADHÉSION 2019-2020

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE ANNIE SÉNÉCHAL
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

D'ADHÉRER à Ruralys en tant que membre pour 2019-2020 au coût de 80 \$.

154-07-2019

COMPTES À PAYER

Voir la liste au montant **227 140.36 \$**. La secrétaire-trésorière confirme que la municipalité possède les crédits budgétaires pour ces dépenses.

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le conseil autorise le paiement de ces comptes.

CORRESPONDANCES

1. Commission de protection du territoire agricole – Rencontre du 27 août concernant les dossiers 418323 et 418324.
2. Remerciement – École Polyvalente La Pocatière.
3. Gestion du castor – Permis aux fins de gestion des problématiques de castors nuisibles.
4. Projet de règlement, zone d'intervention spéciale – Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.
5. Remerciement – La Traversée.
6. TECQ 2019-2023 – Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.
7. Ristourne 2018 – La Mutuelle des municipalités du Québec.
8. Importance des schémas de couverture de risques en sécurité incendie – La Mutuelle des municipalités du Québec.

PÉRIODE DE QUESTIONS

VARIA

155-07-2019

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,
la levée de l'assemblée à 20 h 23

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE
COMPTES À PAYER AU 2 JUILLET 2019

DÉPENSES INCOMPRESSIBLES		
Salaires bruts du mois	2019- JUIN	35 959.59 \$
Double Impect	Ménage juin	431.16 \$
Great West	Assurances juin	1 521.67 \$
Hydro-Québec	Éclairage des rues	142.89 \$
Bell Canada	Administration	439.46 \$
Bell mobilité	Voirie et urbanisme	39.00 \$
Richard Pelletier	Bottes, madriers et pantalons	191.59 \$
Richard Pelletier	Gants, cadran Sterling etc.	89.37 \$
Visa Desjardins	Essence, formation, lait, eau, etc.	962.26 \$
Postes Canada	Timbres	310.43 \$
Richard Pelletier	Essence GM	112.09 \$
Isabelle Michaud	Souper du 13 juin au congrès	13.81 \$
Isabelle Michaud	Déjeuner - Évaluation	42.64 \$
Virgin Mobile	Cellulaire monsieur maire	46.52 \$
Ministère du Revenu Québec	Déduction à la source	9 026.78 \$
Revenu Canada	Déduction à la source	3 737.17 \$
TOTAL DÉPENSES INCOMPRESSIBLES		53 066.43 \$
DÉPENSES COURANTES		
CLÔTURES ANDRÉ HARTON	Poteaux 5' long	287.43 \$
CENTRE AVICOLE BÉLANGER	Travaux d'excavation	183.96 \$
TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS	Pelle Hitachi, marteau hydraulique	5 202.62 \$
ARMAND ST-ONGE INC.	Fourniture et contre-plaqué (tour)	4 599.00 \$
EXPERTISE LASER 3D - ISCAN	Vestiges de l'église Ste-Anne	3 046.84 \$
CAIN LAMARRE	Services professionnels	76.97 \$
BIONEST	Visite d'entretien lampe UV	284.09 \$
GROUPE BOUFFARD	Récupération	799.08 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	Mutations	36.00 \$
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY, AVOCATS	Services professionnels	388.28 \$
MATÉRIAUX DIRECT INC.	Ponceaux	18 106.35 \$
SOCIETE NATIONALE DE L'EST	Drapeau du Québec	51.10 \$
SIGNALISATION LEVIS INC	Signalisation	1 797.59 \$
GROUPE CAILLOUETTE & ASSOCIÉS	Location fil extension (tour)	513.36 \$
AGRO ENVIRO LAB	Analyse d'eau	466.23 \$
NETTOYEUR DAOUST/FORGET	Nettoyage de salopettes	54.85 \$
AVANTIS COOPÉRATIVE	Tuyau, ciment, gant, bois, autres	1 361.16 \$
MICHEL MONTMINY INC.	Arrangement de fleurs	296.48 \$
LOCATION J C HUDON INC	location pelle, compacteur, divers	1 573.75 \$
GARAGE S LEMIEUX	Réparation sur roue	17.24 \$
G LEMIEUX ET FILS INC	Gravier	1 405.25 \$
VILLE DE LA POCATIERE	Protection incendie	28 794.16 \$
CLAUDE DIONNE	Niveleuse	1 895.93 \$
BUROPLUS	Contrat	124.77 \$
CARQUEST LA POCATIERE	Entretien de machinerie	44.36 \$
GAÉTAN MIVILLE	Soudure	206.95 \$
GROUPE CONSEIL I.D.C IN	Sauvegarde internet	54.03 \$
SERVLINKS COMMUNICATION	Hébergement	80.08 \$
RAY RÉFRIGÉRATION INC.	Fonctionnement thermostat	108.08 \$
SOCIETE MUTUELLE DE PRE	Forfait juillet à décembre 2019	595.58 \$
R.M.G. PREVENTION	Balises	278.22 \$
NORDA STELO INC	Projets; Gendron, 3 ^e Rang, Carré Bérubé, Route 132 et Carré St-Louis	20 432.20 \$
ADMQ	Contrats municipaux; formation	435.76 \$
CONSTRUCTION B.M.L.	Barils de colle et asphalte	1 987.42 \$
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER	Entretien chemin de fer	1 550.00 \$
MRC DE KAMOURASKA	Mise à jour, honoraires, Quote-part et km inspecteur	76 659.87 \$
PUROLATOR INC.	Transport de n° civique	5.52 \$
SADC DU KAMOURASKA INC	2 ^e Rendez-vous Économie circulaire	57.49 \$
MUNICIPALITÉ DE ST-PHILIPPE-DE-NÉRI	Frais de covoiturage congrès	50.88 \$
GROUPE ULTIMA INC.	Réservoir d'essence	165.00 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER		174 073.93 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER		227 140.36 \$